JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

P. GASC

Chronique de démographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 90 (1949), p. 141-152

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1949__90__141_0>

© Société de statistique de Paris, 1949, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

IX

CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE

I — ÉTAT DE LA POPULATION

La précédente chronique (1) a donné un aperçu des résultats principaux du dénombrement de la population du 10 mars 1946 relatifs à la population de résidence habituelle. Ceux-ci ont été analysés en détail dans le volume 1 — Population légale — des Résultats statistiques du Recensement de 1946 (2). Une autre publication de l'Institut National de la Statistique et des Études économiques ayant pour titre « Dénombrement de la Population de 1946 » fournit pour chaque commune de la France métropolitaine la population légale totale, la population municipale, la population agglomérée, le nombre de Français et d'étrangers en 1946 ainsi que le rappel de la population totale recensée en 1936.

D'autres publications suivront au fur et à mesure de l'exploitation des documents de base. Elles auront pour objet l'étude de la population dite « présente » suivant diverses caractéristiques : l'activité professionnelle, l'âge, le sexe, l'état matrimonial, les infirmités; les familles donneront lieu à une étude spéciale relative au nombre des enfants, compte tenu de leur âge, de la profession et de l'âge du chef de famille. Enfin, d'autres volumes seront consacrés aux exploitations agricoles, aux immeubles, aux ménages et à l'habitat.

Ménages et logements.

Le volume actuellement en préparation consacré aux ménages et à l'habitat fournira, d'une part, des indications sur les conditions de logement des ménages, telles que, par exemple, la répartition des ménages suivant le nombre de personnes et le nombre de pièces qu'elles occupent, ce qui permet de déterminer le degré d'occupation des logements.

D'autre part, on y exposera, pour la première fois, le degré de confort des diverses habitations : présence ou absence d'eau, de gaz, d'électricité, de cuisine, de cabinet de toilette, de cabinet d'aisances, de déversement au tout-à-l'égout.

En ce qui concerne les habitations, voici comment se présente la situation en 1946 et en 1926 dans les villes de plus de 50.000 habitants.

ENSEMBLE DES VILLES DE	1946					1926				
	Milliers de logements					Milliers de logements				
	au total	Sur-peuplés	Insuf-fisants	Suffi-sants	Larges	Au total	Sur-penplés	Insuf-fisants	Suffi-sants	Larges
Plus de 100 000 habitants	2 315	203	535	892	685	2 396	132	470	931	863
50.000 à 100.000 habitants	723	63	157	259	244	638	29	105	210	294
	Nombres proportionnels									
Plus de 100 000 habitants	1 000	88	231	385	296	1 000	55	196	389	360
50.000 à 100 000 habitants	1 000	87	217	359	337	1 000	46	164	329	461

Toute définition caractérisant le degré d'occupation d'un appartement a nécessairement une part d'arbitraire. On a utilisé en 1946 celle adoptée en 1926 afin de rendre comparables les statistiques établies lors de ces deux recensements.

(1) Voir *Journal de la Société de Statistique de Paris*, n° 3-4, mars-avril 1948, p. 119.
(2) Publié par les soins de l'Institut National de la Statistique et des Études économiques.

On appelle :

large : un logement comprenant plus d'une pièce par personne;
suffisant : un logement comprenant une pièce par personne;
insuffisant : un logement comprenant moins d'une pièce et au plus une demi-pièce par personne;
surpeuplé : un logement comprenant moins d'une demi-pièce par personne.

Comment s'exprime la crise du logement ?

Les deux groupes de villes considérés ne comprenant pas les mêmes villes lors des deux recensements, il est indiqué d'examiner les nombres proportionnels lorsqu'on rapproche la situation de 1946 de celle de 1926.

Dans chacun des groupes considérés la proportion des logements larges diminue, alors qu'augmente celle des logements insuffisants, mais ces changements varient d'intensité suivant le groupe, ainsi que le met en évidence le tableau suivant :

Pourcentages de variations par rapport à la situation de 1926.

VILLES DE	LOGEMENTS			
	Surpeuplés	Insuffisants	Suffisants	Larges
Plus de 100 000 habitants	+ 60	+ 18	— 1	— 18
50.000 à 100 000 habitants	+ 90	+ 32	+ 9	— 37

En 1926, il existait un plus grand écart qu'en 1946 entre les conditions d'habitations dans les deux ensembles de villes. On vivait plus « largement » dans les villes moyennes (50 à 100.000 habitants) que dans les grandes villes (plus de 100.000 habitants). La guerre et ses conséquences y a produit un effet de nivellement : il y a toujours plus de logements larges dans les villes moyennes, mais la situation se rapproche plus de celle des grandes villes, puisque la proportion des logements insuffisants a augmenté de 32 % dans les villes moyennes (contre 18 % dans les grandes villes) et que celle des logements surpeuplés y a presque doublé (contre 60 %). Cette dernière catégorie de logements est, en 1946, d'égale importance dans chacun des deux groupes. On notera cependant un accroissement de 9 % du nombre relatif des logements suffisants dans les villes moyennes, alors que dans les grandes villes cette catégorie est restée stationnaire.

Comment sont logées les personnes ?

Voici la répartition de 100 personnes suivant leur condition de logement.

VILLES DE	1946				1926			
	Logements				Logements			
	Surpeuplés	Insuffisants	Suffisants	Larges	Surpeuplés	Insuffisants	Suffisants	Larges
Plus de 100 000 habitants	14	28	32	26	9	23	31	37
50.000 à 100.000 habitants	14	26	31	29	8	19	30	43
	Pourcentages de variation par rapport à 1926							
Plus de 100 000 habitants	+ 60	+ 21	+ 2	— 30				
50.000 à 100 000 habitants	+ 92	+ 32	+ 6	— 34				

Le diagramme ci-après illustre la répartition de 100 habitants des grandes villes suivant leurs conditions de logement.

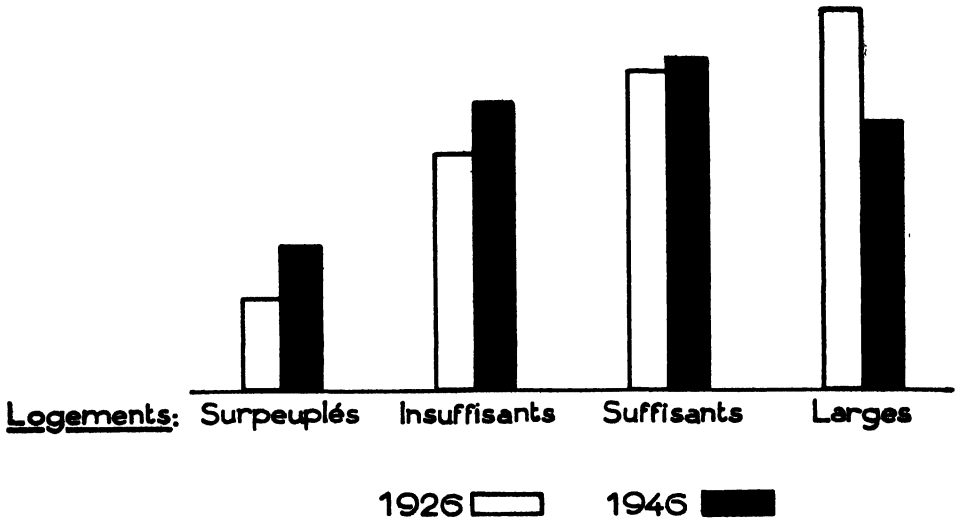

Malgré la pénurie de locaux plus d'un quart de la population habite des logements larges; un tiers ont à leur disposition un logement suffisant; le reste, c'est-à-dire, presque la moitié (42 %), sont insuffisamment logés, dont un tiers à raison de moins d'une demi-pièce par personne. En 1926, la situation était à peu près renversée (notamment dans les villes moyennes) : 43 % disposaient d'un logement large (37 % dans les grandes villes) alors que le quart seulement (près du tiers dans les grandes villes) étaient mal logés.

Les tableaux ci-dessus caractérisent la situation en mars 1946. Personne n'ignore que celle-ci s'est sensiblement aggravée du fait de l'immigration, la création des nombreux nouveaux ménages, l'abondance des naissances et l'accroissement de la longévité. La situation actuelle est donc beaucoup plus sérieuse que ne l'expriment les chiffres ci-dessus.

Et cependant, les jeunes générations nées depuis la libération ont particulièrement droit à des conditions de vie normales. Laissera-t-on, faute de logements suffisamment nombreux et spacieux, s'étioler dans des habitations indignes cette enfance si ardemment désirée? On ne saurait plus reprocher aux Français de vivre en égoïstes; n'ont-ils pas donné en trois ans, dans des circonstances particulièrement difficiles, 2 millions et demi d'enfants à leur pays? Et ne continuent-ils pas, courageusement, à repeupler la France?

Les résultats du recensement sont significatifs à cet égard. Bien qu'ils ne puissent pas mettre en évidence l'accroissement substantiel de la natalité qui s'est produit au cours de l'année 1946 et des années suivantes, ils indiquent cependant de façon très nette le changement d'orientation qui s'est produit depuis 1939 et que la guerre a malheureusement contrarié au cours des années 1940 et 1941.

Structure par âge des enfants âgés de moins de 14 ans en 1946.

Les nombres connus jusqu'ici ne concernent que les enfants âgés de moins de quatorze ans. Ils sont reproduits dans le tableau ci-après (avec rappel des résultats correspondants en 1936) et illustrés par les premiers gradins de la pyramide des âges.

Milliers d'enfants âgés de moins de quatorze ans lors des deux derniers recensements.

DÉNOMBREMENT DE 1946				DÉNOMBREMENT DE 1936			
ANNÉE de naissance	Ensemble	Garçons	Filles	Année de naissance	Ensemble	Garçons	Filles
1946	145 7	74 5	71,2	1936	122,6	61 9	60,7
1945	591 3	300,7	290,6	1935	614 6	308,9	305.7
1944	566,1	287 1	279,0	1934	623,0	313,2	309 8
1943	566 1	288,2	277,9	1933	620,4	312 2	308 2
1942	522,0	265 4	256 6	1932	660 4	332,6	327 8
1941	470 8	238 9	231,9	1931	661,3	332 5	328 8
1940	498,6	251,9	246,7	1930	683 0	342 6	340,4
1939	548 0	275 7	272,3	1929	658 5	332 4	326,1
1938	551,2	277,5	273,7	1928	673 6	338 6	335,0
1937	557 0	280,7	276 3	1927	669 6	336 3	333 3
1936	571,4	287,3	284,1	1926.	689,0	346 5	342,5
1935	576 3	290,2	286 1	1925	694 7	351 0	343,7
1934	605,3	305 3	300,0	1924	682,0	344 0	338 0
1933	604 1	304,7	299,4	1923	691,8	349 0	342 8
1932	640 4	323 0	317,4	1922	701,3	353 9	347,4
Ensemble	8 014,3	4.051,1	3.963,2	Ensemble.	9.445,8	4 755 6	4 690,2

Base de la pyramide des âges de la population de la France suivant l'année de naissance.

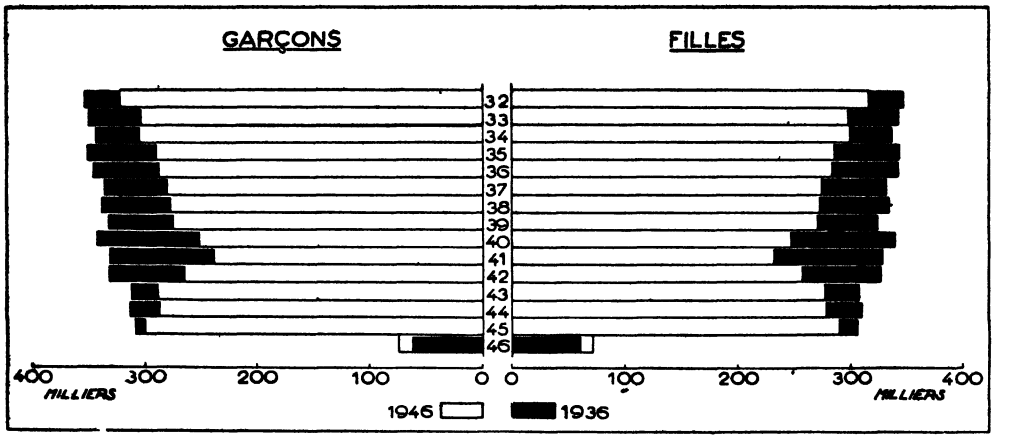

La pyramide des âges tracés en nombres absolus pour les survivants des générations de 1946 à 1932 recensées en 1946 et pour ceux des générations 1936 à 1922 recensées en 1936 met en évidence l'assainissement de la situation démographique depuis 1942 (malgré la faiblesse des effectifs en nombre absolus) par l'élargissement progressif des gradins à la base de la pyramide. On observera le contraste très net avec la situation de 1936. Bien que plus nombreuses en nombres absolus, les générations d'avant 1936 donnaient à la partie inférieure de la pyramide le profil évasé d'une urne, signe caractéristique de la dépopulation.

Population actuelle évaluée à partir du dénombrement de 1946.

Compte tenu de l'accroissement naturel résultant de la balance des naissances et des décès ainsi que des mouvements migratoires connus, on a évalué à 41.700.000 la population de la France métropolitaine au 1er janvier 1949.

Ce nombre n'est pas très éloigné de celui de 1936 : 41.907.000. Mais cette égalité numérique représente-t-elle pour la population un potentiel d'activité de valeur égale? Une évaluation de la structure d'âge de la population française au 1er janvier

SALLES D'ETUDES FACULTÉ DE DROIT ÉCONOMIQUES

1948 a permis d'établir les nombres relatifs ci-après, dont l'examen permettra de répondre à la question :

GROUPES D'AGE	1er JANVIER 1948			8 MARS 1936		
	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin
Moins de 20 ans	29,6	31,4	28,0	30,2	31,7	28,9
De 20 à 59 ans	54,2	54,6	53,9	55,1	54,9	55,1
60 ans et plus	16,2	14,0	18,1	14,7	13,4	16,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L'allongement de la longévité a accentué le vieillissement de la population : la proportion des vieillards passe de 14,7 % en 1936 à 16,2 % en 1948. L'accroissement est particulièrement prononcé chez les femmes (18,1 % en 1948 contre 16,0 % en 1936).

A l'augmentation relative des vieillards correspond, dans la répartition proportionnelle de la population, une diminution des adultes dont la proportion (sexes réunis) fléchit de 55,1 % en 1936 à 54 2 % en 1948 et une régression (moins forte) des jeunes dont la part passe de 30,2 % en 1936 à 29,6 % en 1948, et ceci malgré le relèvement de la fécondité depuis 1942, les générations abondantes des années 1946 et 1947 et en dépit de la présence de quatre générations creuses dans le groupe des moins de vingt ans recensés en 1936.

En 1948, une proportion d'adultes légèrement amoindrie se trouve donc en présence d'une proportion accrue de vieillards et d'un nombre relatif plus faible des générations ascendantes; dans l'immédiat, le potentiel d'activité de la population française se présente diminué par rapport à 1936 et l'on devine, avec angoisse, dans quelle mesure s'accentuerait le vieillissement si le maintien de la faible mortalité actuelle était accompagné d'un fléchissement progressif de la fécondité.

II — MOUVEMENT DE LA POPULATION

A. — France.

Le tableau indique, avec rappel des nombres antérieurs, le mouvement de la population de la France enregistré en 1947 et évalué en 1948, dans l'ensemble des 90 départements métropolitains.

Mouvement de la population en France en 1947.

(Résultats provisoires pour 90 départements).

ANNÉES	Millions d'habitants évalués	MILLIERS DE						PROPORTIONS pour 10 000 habitants			MORTALITÉ infantile pour 1.000 naissances
		Mariages	Divorces	Enfants déclarés vivants	Décès (1) Au total	Décès (1) De 0-1 an	Excédent de naissances	Nouveaux mariés	Enfants déclarés vivants	Décès	
1938	42,0	274	24,3	612	647	40,1	— 35	131	146	154	66
1939	41,9	258	21,8	612	642	38,9	— 30	123	146	153	64
1940	41,0	177	11 3	559	760	50,6	— 201	86	136	185	91
1941	39 6	226	14,7	520	674	37,8	— 154	114	131	170	73
1942	39,4	267	14,9	573	657	40,7	— 84	136	145	167	71
1943	39 0	219	18,0	613	631	46,2	— 18	112	157	161	75
1944	38,9	205	17,8	627	744	48,7	— 117	105	161	191	78
1945	39 7	393	24,4	643	643	70,0	+ 0	198	162	162	109
1946 (1)	40 5	514	52 0	836	542	56,2	+ 294	254	206	134	73
1947 (1)	40,9	423	56,9	863	533	57,0	+ 330	207	211	130	67
1948 (2)	41,5	370	40,0	850	520	50,0	+ 340	178	205	125	58

(1) Nombres provisoires.
(2) Évaluation.

La situation démographique très favorable en 1946 (taux maxima de nuptialité et de natalité et taux minima de mortalité) s'est consolidée au cours de l'année 1947 et du premier semestre de 1948. La natalité de 1946 se maintient en s'accentuant, la nuptialité n'est qu'en faible recul et la mortalité accuse un minimum encore plus prononcé que celui de 1946.

Nuptialité.

Le mouvement de baisse annoncé dès le quatrième trimestre de l'année 1946 s'est poursuivi au cours de l'année 1947 qui totalise 423.000 mariages soit 91.000 de moins que l'année précédente. Les réserves en personnes mariables s'épuisant peu à peu, les unions vont devenir encore moins fréquentes en 1948; d'après les résultats connus actuellement, elles peuvent être évaluées à 370.000, ce qui porterait le taux des nouveaux mariés à 173, soit à un tiers de plus qu'en 1938. Cependant une comparaison des taux bruts de nuptialité ne saurait être pleinement significative, en raison des changements de structure par âge de la population. Des taux plus précis pourront être établis lorsque sera connue la répartition par âge de la population mariable recensée au dernier dénombrement.

Compte tenu de ces réserves, la répartition par âge des nouveaux mariés, en 1946 comparée à celle des nouveaux époux de la période 1930-1932 (où l'influence des classes creuses de 1915 à 1919 n'était pas encore sensible) exprime le retard qui s'est produit dans la célébration de nombreux mariages.

Le tableau ci-après fournit la répartition par âge de 100 unions conclues entre célibataires.

Groupes d'âge	Nouveaux époux		Nouvelles épouses	
	1930-1932	1946	1930-1932	1946
Moins de 20 ans	1,6	1,6	20,1	14,3
20-24 ans	45,8	39,4	52,7	55,4
25-29 ans	37,3	34,5	19,0	20,9
30-34 ans	10,3	15,6	5,2	5,4
35-39 ans	2,7	5,9	1,8	2,5
40 ans et plus	2,3	3,0	1,0	1,5
	100,0	100,0	100,0	100,0

Sexe masculin. — Peu d'époux au groupe de 20-29 ans en raison des victimes de la déportation, du travail obligatoire, de la résistance et des classes creuses. En revanche, plus forte proportion des époux âgés de plus de 30 ans, malgré la présence dans le groupe de 30-34 ans des deux plus faibles générations creuses (1915 et 1916).

Sexe féminin. — Les jeunes épouses de moins de vingt ans sont moins fréquentes qu'en 1930-1932, mais à tous les âges au delà de 20 ans les épouses sont plus nombreuses, même dans les groupes 25 à 29 et 30-34 qui comprennent les générations creuses, ce qui exprime le retard des mariages conclus en 1946.

Divorces.

L'année 1947 marque pour les divorces un chiffre record : 56.900.. Le nombre maximum de dissolutions d'unions au lendemain de la première guerre mondiale avait été de 33.000 en 1921. Mais il y a lieu de rappeler qu'un acte dit loi du 2 avril 1941, avait apporté à la législation sur le divorce la restriction suivante (abolie par l'ordonnance du 12 avril 1945) : « aucune demande en divorce ne sera perçue pendant un délai de trois ans à partir du jour de la célébration du mariage. » Cette disposition a eu pour effet de retarder un grand nombre de demandes de divorce.

Précisons que la statistique fournit les divorces transcrits à l'état civil en 1947. Ces transcriptions comprennent des jugements prononcés au cours de l'année même

et de certaines années antérieures. Le délai de transcription est souvent long. C'est ainsi que sur 100 divorces transcrits en 1946, 64 % ont été prononcés en 1946, 32 % en 1945 et 4 % au cours des années antérieures.

Depuis le deuxième trimestre 1947, où le nombre des transcriptions de divorces s'est élevé à près de 15.000, on constate une lente régression; c'est ainsi qu'au cours des trois premiers trimestres 1948, on a enregistré 34,8 milliers de divorces contre 42,9 pour la période correspondante de 1946.

L'état de guerre ainsi que certains événements qui l'ont suivi ont profondément modifié les conditions de culpabilité relative des époux divorcés.

Époux ayant obtenu le divorce	1936-1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946
L'homme	370	415	442	477	488	527	538
La femme	481	449	424	388	363	318	298
Les deux	149	136	134	135	149	155	164
Ensemble	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000

Depuis 1942, la situation habituelle s'est renversée au bénéfice de l'homme qui obtient le divorce en 1946, dans 54 % des cas alors que la femme n'enregistre le même succès que dans 30 % des cas.

Natalité.

L'année 1947 a vu le record des naissances : 863.000, soit 211 nés vivants pour 10.000 habitants, ce qui correspond au taux de natalité de l'année 1904. Cet accroissement est dû à la fois au relèvement de la nuptialité et à celui de la fécondité. Depuis 1942, en effet, la fréquence des naissances par rapport aux femmes en âge de procréer n'a cessé d'augmenter; elle s'établit en 1945 à 116 naissances vivantes pour 1.000 femmes de 15 à 49 ans contre 87 en 1935-1937.

Naissances suivant le rang.

Le tableau ci-après va nous permettre d'examiner comment s'est modifiée au cours des années de 1940 à 1946 la distribution des nouveau-nés suivant le rang dans la naissance. Cette répartition ayant été remarquablement stable au cours des quatre dernières années qui ont précédé la guerre (1936 à 1939), nous la prendrons comme base de comparaison pour les années futures et nous établirons pour chacune des années de 1940 à 1946, des indices pour les naissances de rang ayant comme base égale à 100 les nombres correspondants des naissances de la période 1936 à 1939.

Naissances d'enfants déclarés vivants.

ANNÉE	TOTAL	1re naissance	2e naissance	3e naissance	4e naissance	5e naissance	6e naissance	7e naissance	8e naissance et suivantes
Nombres absolus en milliers.									
1936-1939	572,2	187,1	146,2	93,3	54,2	34,3	21,3	13,5	22,3
Nombres-indices.									
1936-1939	100	100	100	100	100	100	100	100	100
1940	92	82	86	93	110	111	117	115	107
1941	84	71	82	86	95	100	105	109	108
1942	93	91	89	91	93	101	107	112	113
1943	100	106	94	91	96	99	104	114	121
1944	101	100	103	96	100	96	103	111	122
1945	103	101	108	99	99	96	100	108	123
1946	137	165	143	124	108	95	95	101	118

On sait que la reprise de la natalité s'est manifestée à partir de 1939, mais ce mouvement a été contrarié par l'état de guerre. Dès 1940, la natalité totale a baissé, atteignant son minimum en 1941; elle se redresse ensuite au niveau d'avant-guerre en 1943, et poursuit son mouvement ascendant jusqu'en 1947.

Mais l'évolution devient particulièrement intéressante lorsqu'on examine les naissances des divers rangs. Si, en 1940, il y a eu baisse dans l'ensemble, celle-ci n'a affecté que les naissances du rang 1 à 3; les naissances de rang supérieur dépassent en moyenne de 10 % celles de rang correspondant en 1936-1939. En 1941, les premières naissances sont particulièrement faibles (indice 71) en raison de l'effondrement des mariages au cours de l'année catastrophique 1940. En revanche, les naissances de rang 5 et suivant dépassent toujours celles de la période d'avant guerre. Cette situation se maintient en 1942, en s'accentuant notamment en ce qui concerne la fréquence des naissances du rang 7 et plus. Les nombreux nouveaux mariés de l'année 1942 qui ont tenté de se garantir ainsi contre le risque d'enrôlement au travail obligatoire se sont hâtés d'avoir en 1943 l'enfant qui constituait un gage de sécurité : indice 106 pour les premières et 94 pour les secondes naissances, tandis que les naissances à partir du rang 6 restent toujours supérieures au niveau d'avant guerre : 121 notamment dans les familles de plus de 7 enfants. En 1944 et 1945 l'accroissement de la natalité porte surtout, d'une part, sur les deuxièmes naissances (désir évident des parents de s'assurer les avantages des allocations familiales) et, d'autre part, toujours sur les naissances du rang très élevé (7 et plus) où l'indice atteint son maximum 123 en 1945. L'année 1946 marque le relèvement spectaculaire de la natalité : le « boom » des naissances se traduit par l'indice 165 pour les premières naissances, 143 pour les secondes et 124 pour les troisièmes; il n'y a que les naissances des rangs 5 et 6 qui restent inférieures à la moyenne d'avant guerre.

La reprise de la natalité annoncée dès 1939 a donc eu pour effet de repeupler tout particulièrement les foyers déjà riches de progéniture et cela malgré les difficultés de toutes sortes résultant de l'état de guerre. A partir de 1946, les foyers de moins de cinq enfants semblent vouloir suivre l'exemple fourni par les familles très nombreuses et manifester ainsi leur volonté de transmettre à de multiples descendants le flambeau sacré de la vie.

Naissances illégitimes.

Le dérèglement des mœurs constaté en période de guerre se traduit généralement par un accroissement de la natalité illégitime. La fréquence des naissances illégitimes qui avait baissé depuis la première guerre mondiale s'est élevée de 64 pour 1.000 naissances au total en 1939 à 107 pour 1.000 en 1945; en 1946 elle revient brusquement à son niveau d'avant guerre : 65.

Ce mouvement accuse une pointe en 1941 et en 1945, ce qui indique comme années de conceptions illégitimes maxima 1940 et 1944, les deux années les plus bouleversées de la période de guerre.

Combien de naissances aurons-nous en 1948? La diminution de la nuptialité constatée dès 1947 devrait entraîner normalement une baisse correspondante de la natalité. Or, d'après les résultats des trois premiers trimestres, le nombre des naissances à attendre en 1948 doit s'établir aux environs de 850.000, soit sensiblement au même niveau que celui de 1947; c'est là sans doute le phénomène démographique le plus remarquable de l'époque actuelle.

Mortalité.

Nouveau record de faiblesse du chiffre des décès en 1947 : 533.000 contre 542.000 en 1946, ce qui réduit le taux de mortalité de 134 à 130 pour dix mille habitants. La surmortalité des années de guerre a expliqué la faiblesse de la mortalité d'après guerre; mais les effets de la sélection s'amenuisant peu à peu, la réduction du nombre des décès enregistrée en 1947 et au cours du premier semestre

1948 (261.000 contre 296.000 en 1947) est imputable à un abaissement réel de la mortalité, expression d'un état sanitaire meilleur de la population.

Une récente étude faite par l'I. N. S. E. E. (1) a montré qu'à tous les âges, sauf pour la première année de vie, la mortalité de 1947 est non seulement inférieure à celle d'avant guerre mais encore à celle, plus basse, qui aurait vraisemblablement été atteinte si la guerre n'avait pas eu lieu. On se trouve donc en présenced'un accroissement de la durée moyenne de la vie de cinq ans depuis 1936. Voici, en effet, comment s'établit l'espérance de vie à la naissance :

Sexe	Vers 1936	En 1947
Masculin.	55,9 ans	60,9 ans
Féminin.	61,6 —	66,9 —

Les conséquences de cet état de choses sont multiples et se manifestent dans tous les domaines : effectifs renforcés des classes appelées en service militaire, accroissement du nombre des assurés sociaux, des retraités, des vieux travailleurs, d'où relèvement d'une partie importante des dépenses de l'État.

La mortalité infantile marque également une amélioration par rapport à l'année précédente, s'établissant à 67 ‰, nés vivants contre 73 en 1946; son taux a retrouvé le niveau d'avant guerre, mais il dépasse nettement la valeur qu'il devrait avoir d'après la tendance séculaire, soit environ 60‰. Il y a donc dans ce domaine de nouveaux efforts à réaliser et rien ne devrait être négligé pour assurer aux nourrissons la priorité de l'alimentation quantitative (lait) et qualitative à laquelle ils ont droit.

Causes de décès. — L'I. N. S. E. E. vient de publier une statistique provisoire des causes de décès (2) extrapolée à partir de 96 % des cas de décès survenus en 1947. La tendance générale de l'évolution des principaux groupes de maladies, sans aucune distinction de sexe ou d'âge, peut être déduite sommairement du tableau ci-après :

Groupes	DÉSIGNATION	1936	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947
I	Maladies infectieuses et parasitaires.	15,2	19,2	18,9	18,4	18,2	17,9	12,2	10,7
II	Cancer et autres tumeurs	10,6	15,4	16,0	16,5	16,8	17,1	15,9	16,7
III, IV, V	Maladies rhumatismales, de la nutrition, des glandes endocrines, autres maladies générales, maladies du sang, empoisonnements chroniques, intoxications	2,3	3,2	3,3	2,4	2,6	2,6	2,1	2,1
VI	Maladies du système nerveux et des organes des sens.	15.5	22,7	21,5	19,3	20,9	19,5	16,7	17,2
VII	Maladies de l'appareil circulatoire.	18,8	27,4	28,1	28,3	32,1	29,1	23,9	24,4
VIII	Maladies de l'appareil respiratoire.	16,9	19,1	19,5	18,7	23,3	20,2	14,9	13,7
IX	Maladies de l'appareil digestif . .	7,5	9,5	9,2	8,5	8,0	10,5	7,0	7,4
X	Maladies de l'appareil urinaire et de l'appareil génital.	5,5	8,6	8,9	7,5	8,9	7,1	6,0	6,1
XI	Maladies de la grossesse, accouchement, état puerpéral	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2
XII, XIII	Maladies de la peau, du tissu cellulaire, des os, des organes de la locomotion.	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,3	0,2
XIV, XV	Vices de conformation congénitaux. maladies du premier âge.	2,9	3,0	3,3	3,4	3,3	4,8	4,8	4,7
XVI	Sénilité	19,3	15,8	16,1	15,8	16,7	13,2	10,1	9,8
XVII	Morts violentes ou accidentelles . .	6,7	7,4	7,0	9,1	24,0	9,7	6,2	6,4
XVIII	Causes non spécifiées ou mal définies.	31,4	20 2	16,3	14,7	18,2	14,9	13,2	10,5
TOTAL .	Toutes causes réunies.	153	172	169	163	194	167	134	130

Constatons d'abord une amélioration de la *qualité* de la statistique. En effet, les causes non spécifiées ou mal définies ne représentent plus que 8 % de la totalité

(1) Voir *Bulletin de la Statistique générale de la France*, supplément trimestriel octobre-décembre 1948.

(2) Voir *Bulletin de la Statistique générale de la France*, supplément trimestriel octobre-décembre 1948.

des décès alors que cette proportion a été de 9% en 1945 et de 10 % en 1946 à la suite de la grève administrative des médecins dans certains départements de l'Ouest.

On enregistre avec satisfaction une nouvelle régression de la mortalité par *tuberculose*, particulièrement prononcée pour la tuberculose pulmonaire. Le taux général s'établit à 10,7 pour 10.000 habitants en 1947 contre 12,2 en 1945 et 15,2 en 1936, après s'être maintenu au niveau de 18-20 au cours des années de guerre.

En revanche, la mortalité par *cancer* et autres tumeurs se maintient depuis 1942 au taux stationnaire de 16 à 17 pour 10.000 habitants, alors qu'il n'était que de 10,6. en 1936, dernière année d'avant-guerre pour laquelle on dispose d'une statistique complète des causes de décès. Mais l'augmentation constatée semble toutefois traduire un progrès de diagnostic et surtout de la déclaration de la cause par les médecins plutôt qu'un véritable redressement de la mortalité due à cette cause.

Les décès par *maladies du système nerveux et des organes des sens* sont en nette régression depuis le début de la guerre où ils se chiffraient à 24 pour 10.000 habitants.

Les victimes des maladies de *l'appareil circulatoire* tiennent toujours une forte place dans l'ensemble des décédés (un cinquième environ); leur taux pour 10.000 habitants en 1947, 24,4 dépasse sensiblement celui de 1936 : 18,8.

Mais il est vraisemblable que cette hausse soit, en partie, la répercussion de la baisse des cas de décès attribués à la *sénilité*, dont le taux est le plus faible qu'on ait jamais enregistré : 9,8 contre 19,3 en 1936, où trop de diagnostics imprécis étaient catalogués sous cette rubrique.

Excédent des naissances. — Un surplus annuel de 330.000 naissances est un reccord sans précédent dans la démographie française. Comme on est en droit d'attendre pour 1948 un excédent du même ordre, on aura vu la population de la France augmenter au cours des années 1946 à 1948 de 950.000 uniquement par accroissement naturel.

Problèmes d'avenir. — L'existence de jeunes générations aussi abondantes pose une quantité de problèmes sur lesquels devront se pencher les gouvernements de demain, ou, mieux, celui d'aujourd'hui. Ces enfants, appelés par tant de souhaits, trouveront-ils les conditions indispensables à leur développement normal : alimentation, vêtement, logement, instruction? Il est douteux que sur ces deux derniers points notamment il soit possible de leur donner entière satisfaction.

Comment les locaux scolaires existants, réduits par faits de guerre, pourront-ils abriter dans quelques années des effectifs accrus dans de telles proportions? Il est indispensable d'étudier dès maintenant la création de nouveaux locaux. Et le personnel enseignant, à peine suffisant pour lès besoins actuels, comment assurera-t-il l'éducation des générations montantes?

L'Institut National de la Statistique a évalué comme suit, pour les dix prochaines années, les

Effectifs probables d'enfants de 2 à 14 ans (sexes réunis).

AGE	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959
2 à 5 ans révolus	2 217	2 454	2.692	2 930	3 100	3 031	2 933	2 831	2 831	2 831	2.831	2 831
6 à 14 ans	4 990	4 908	4 849	4 825	4 819	5 016	5 249	5 488	5 724	5 942	6 104	6 241
Ensemble	7 207	7 362	7 541	7 755	7 919	8 047	8 182	8 319	8 555	8 773	8 935	9.072

Nous recommandons ces nombres à la méditation de MM. les Ministres de l'Éducation nationale et de la Reconstruction.

B. — Pays divers.

Il est délicat de faire des comparaisons internationales du niveau réel de la fécondité par le simple rapprochement des taux de natalité, calculés par rapport à la population. Pour être correets, ils devraient être ramenés à une population type féminine en âge de procréation. A défaut de renseignements récents de cette nature, on se bornera à signaler les variations mises en évidence par le tableau ci-dessous :

PAYS	NATALITÉ				MORTALITÉ				MORTALITÉ INFANTILE			
	1938	1945	1946	1947	1938	1945	1946	1947	1938	1945	1946	1947
Pays européens :	Proportions pour 10.000 habitants								Proportion pour 1.000 nés vivants			
Autriche	139	149	159	186	140	256	134	125	80	162	81	76
Belgique	160	157	183	178	132	148	136	131	81	100	75	75
Danemark (6)	181	235	234	221	103	105	103	96	59	48	46	. . . .
Espagne	201	230	214	213	193	122	129	119	124 (7)	90 (7)	92 (7)	76 (7)
Finlande	210	253	277	274	130	131	117	90	68	63	56	59
France	146	162	206	210	154	166	133	130	66	64	73	67
Hongrie	199	181	181	184	143	226	145	123	131 (8)	. . .	114 (8)	111 (8)
Italie	237	184 (1)	225	217	141	138	120 (1)	113	106	99	84	82
Norvège	156	201	225	216	100	95	92	93	37	36	. . . .	. . . .
Pays-Bas	205	226	302	278	85	153	85	81	37	80	39	34
Portugal (9)	266	257	250	239	154	142	147	133	137	115	121	. . . .
Roumanie	296	196 (2)	238	224	192	200	180 (2)	211				
Royaume-Uni	155	163	194	208	118 (4)	115 (4)	117 (4)	121 (4)	55	48	43	. . . .
Suède	149	204	196	189	115	108	105	108	42	30	26	25
Suisse	152	201	200	193	116	116	113	113	43	41	39	39
Tchécoslovaquie	167	195	222	238	132	178	138	119	110	138	109	. . . .
Pays extra-européens :												
Australie	175	217	236	240	96	103	101	97	38 (10)	29 (10)	29 (10)	29 (10)
Canada (5)	206	239	269	286	96	94	94	93	63	51	47	. . . .
Chili	335	333	323	338	246 (5)	200	172	167	236	184	160	161
Colombie	322	319	330	»	173	158	156	. . .	156	151	. . . .	. . . .
Costa-Rica	431	436	417	536	167	144	129	140	122	110	102	. . . .
États-Unis d'Amérique	176	196	233	258	106	106	100	101	51	38	34	32
Japon (3)	271	232	253	348	177	292	176	148	114	. . .	64	. . . .
Mexique	435	449	425	451	229	195	187	163	128	103	110	. . . .

(1) Non compris la Vénétie Julienne et Zara.
(2) Sans la Dobrouja du Sud, la Bessarabie, la Bukovine du Nord et la Transylvanie du Nord.
(3) Nationaux japonais au Japon même.
(4) Non compris l'armée d'outre-mer.
(5) Non compris le Yukon et les territoires du nord-ouest.
(6) Non compris les îles Féroé.
(7) Y compris les îles Baléares et les îles Canaries.
(8) Territoire de Trianon.
(9) Y compris les Açores et Madère.
(10) Non compris les aborigènes.

Compte tenu des réserves ci-dessus, on constate un fléchissement de la *natalité* de 1946 à 1947 dans la plupart des pays européens. Il n'y a que le Royaume-Uni, l'Autriche, la Hongrie et la Tchécoslovaquie qui accusent le même mouvement ascendant que la France. Toutefois, en dehors de l'Europe la natalité fait des progrès aux États-Unis d'Amérique, au Canada, au Mexique et en Australie. En 1947, la natalité française dépasse celle du Royaume-Uni, de la Suède, de la Belgique, de la Suisse, de l'Autriche et de la Hongrie, alors qu'en 1938 elle ne laissait derrière elle que celle de l'Autriche. L'amélioration de la natalité se maintient donc plus longtemps en France que dans la plupart des pays européens.

La régression de la *mortalité* est générale. On est partout au-dessous du niveau de 1938, sauf en Roumanie et au Royaume-Uni. Dans ce pays, la mortalité a suivi depuis 1946 un mouvement ascendant qui a dépassé, en 1947, le niveau d'avant guerre.

Quant à la *mortalité infantile* elle participe également à l'amélioration générale et se situe nettement au-dessous du niveau de 1938, sauf en France où ce niveau vient d'être seulement rejoint, avec également tendance à la baisse. La mortalité

infantile de la France est dépassée en Belgique (75), en Autriche et en Espagne (76), en Italie (82), en Hongrie (111) et au Chili (161).

Ces quelques constatations, forcément très sommaires, permettent néanmoins de conclure à une amélioration de la situation démographique de la France. Des conclusions plus sérieuses pourront être formulées lorsque l'on connaîtra de façon précise la structure par âge de la population française au dernier dénombrement.

Paul Gasc.